Document généré le 24 avr. 2024 10:21

Études internationales

HOLMEN, Hans. *State, Cooperatives and Development in Africa*. Coll. Research Report n° 86, Uppsala, The Scandinavian Institute of African Studies, 1990, 88 p.

Michel Lelart

Volume 22, numéro 2, 1991

Afrique : la déconnexion par défaut

URI : https://id.erudit.org/iderudit/702868ar
DOI : https://doi.org/10.7202/702868ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)
1703-7891 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce compte rendu

Lelart, M. (1991). Compte rendu de [HOLMEN, Hans. *State, Cooperatives and Development in Africa*. Coll. Research Report n° 86, Uppsala, The Scandinavian Institute of African Studies, 1990, 88 p.] *Études internationales*, *22*(2), 462–462. https://doi.org/10.7202/702868ar

Tous droits réservés © Études internationales, 1991

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

3. NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES

HOLMEN, Hans. State, Cooperatives and Development in Africa. *Coll. Research Report n° 86, Uppsala, The Scandinavian Institute of African Studies, 1990, 88 p.*

Les coopératives que l'on rencontre dans la plupart des pays industrialisés sont aussi présentes dans les pays en voie de développement. Elles n'ont pas partout la même importance, elles ne fonctionnent pas selon le même modèle, elles ont plus ou moins réussi – ou échoué – ici ou là. Leur contribution au développement n'est pas partout la même, et elle ne peut être appréciée partout de la même façon.

En utilisant sa propre expérience en Égypte et en Jordanie, et en se référant à d'autres pays africains qui connaissent un fort mouvement coopératif, tels le Mali ou le Burkina Faso, l'auteur s'efforce d'analyser cette contribution. En insistant sur la complexité du phénomène du développement qui est un état de transition entre deux systèmes sociaux et deux modes de production, il critique surtout le fait que les coopératives aient été importées de l'extérieur et introduites trop tôt, avant que cette transition ait suffisamment progressé. Il analyse plusieurs des critiques que l'on fait habituellement aux coopératives, notamment leur mauvaise organisation et le rôle important de l'État.

C'est sur ce dernier point que l'auteur cherche les réformes possibles pour améliorer le rôle et l'impact des coopératives dans le processus du développement. Une décentralisation du système politique et économique lui semble un prérequis essentiel à un développement «de la base» qui reste pour l'instant une ambition plus qu'une démarche effective... Cela l'amène à analyser le fonctionnement des États, comme le rôle des ONG ou les conséquences de l'exode rural. L'auteur ne présente là qu'un document de recherche, mais qui suscite une réflexion intéressante, à la frontière du droit, de l'économie et de la science politique, sur l'échec du développement.

M. LELART

CNRS – Paris

MAGANZA, Giorgio. La Convention de Lomé. *Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, Série «Le Droit de la Communauté européenne», vol. 13, 1990, 944p.*

Cet impressionnant travail de 944 pages est consacré aux liens étroits qui unissent la Communauté économique européenne aux États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) et à leur évolution depuis la toute première convention de Yaoundé. jusqu'à la préparation de la convention de Lomé IV. Le volume retrace l'histoire de cette évolution en décrivant les dispositions des trois conventions de Lomé et en les complétant par un aperçu de la quatrième appelée à entrer bientôt en vigueur. Il est évidemment impossible de résumer un tel travail. Très technique et excessivement complet, l'ouvrage reprend, en effet, la convention article par article et en fait une analyse détaillée qui elle-même réfère à de nombreuses annexes. Si l'analyse est essentiellement juridique, elle concernera cependant tous ceux